



Décembre 2019

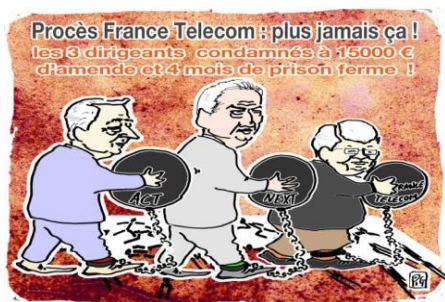
## Déclaration préalable

Le procès de France Télécom et de ses sept anciens dirigeants, dont le PDG de l'époque, s'est déroulé de mai à juillet 2019.

Le tribunal Correctionnel de Paris rend aujourd'hui son jugement et celui-ci doit être exemplaire.

En attente du délibéré, dans le cours de la matinée, nous espérons une condamnation maximale, pour que les dirigeants d'entreprises tentés par ces méthodes de management sachent désormais qu'ils ne peuvent plus agir en toute impunité.

Nous attendons aussi des dommages et intérêts conséquents au titre de la réparation des immenses préjudices subis par les salarié-es et fonctionnaires de France Télécom.



Une telle crise sanitaire et sociale peut facilement éclater dans n'importe quelle entreprise ou administration, tant la financiarisation de l'économie pousse leurs dirigeants à accroître sans cesse la productivité et la rentabilité à court terme. Ce sont les salariés et les fonctionnaires qui sont les premiers à en subir les effets dévastateurs avec des restructurations incessantes, la précarisation et la suppression massive d'emplois, jusqu'à en perdre leur santé et même leur vie.

Ces choix de gestion où l'humain n'est plus placé au cœur des décisions peuvent être fatals.

Aussi, nous souhaitons que ce jugement soit exemplaire, qu'il débouche sur une inscription dans la loi, pour que la crise sociale vécue à France Télécom soit reconnue, et qu'enfin les victimes de harcèlement managérial et patronal soient indemnisées.

En ce mois de décembre, un autre sujet nous tient à cœur, c'est la remise en cause et la casse de notre système de retraites. Cette nouvelle réforme ainsi que le discours du 11 décembre par le 1<sup>er</sup> Ministre du

gouvernement MACRON n'ont pas convaincu les français. Dans les rues, les manifestants sont toujours aussi nombreux.

Il suffit d'écouter les réactions du MEDEF pour que chacun comprenne les véritables intentions du Gouvernement. Ainsi, le président du Medef, Geoffroy Roux de Bézieux s'est déclaré satisfait du projet en indiquant qu'il s'agit d'un « *bon équilibre* ». Edouard PHILIPPE a confirmé la décision du Président des riches, à savoir que le système de retraites par points ne concernerait que les personnes nées à partir de 1975, alors que le gouvernement travaillait depuis près de deux ans à un projet visant celles nées dès 1960 (retraite en 2022 sans carrière longue=> +4MOIS).

Face à la contestation sociale, le gouvernement cherche à diviser les travailleurs. Ne soyons pas naïfs. Ne tombons pas dans le panneau : la politique du gouvernement MACRON est bonne uniquement pour les patrons, les actionnaires et les compagnies d'assurances qui espèrent la mise en place d'un système par capitalisation !

La présence de M. DELEVOYE, le « *Monsieur Retraite* » du gouvernement, au conseil d'administration de l'organisme de formation des assureurs est un signe qui ne trompe pas. Qui peut croire qu'il a honnêtement oublié de le mentionner dans sa déclaration d'intérêt ? Personne n'est dupe !

Une réforme qui favoriserait les femmes et l'ensemble des salariés précaires aux carrières incomplètes ? On n'y croit pas !!

Alors que les gouvernements successifs n'ont pris aucune mesure radicale pour lutter contre la discrimination des femmes au travail, dont la principale « *à travail égal – salaire égal* ». Voilà que l'ex maire du Havre tente de nous faire croire que sa réforme de retraite à points vise à rééquilibrer la situation ! Mais de qui se moque-t-il ? Comment croire que le gouvernement se préoccupe de la retraite des femmes, alors qu'il n'a fait aucune annonce concernant les femmes nées avant 1975 dont les carrières ont été interrompues et bloquées, dont les

rémunérations sont très inférieures à leurs homologues masculins ?

La seule annonce qu'il convenait de faire était celle de la retraite à taux plein à 60 ans pour tous, même en cas de carrière involontairement incomplète! Le système de retraite par points où « *chacun cotise pour sa pomme* » va individualiser encore plus les situations !! Système dont les femmes et les précaires seront les plus grands perdants !

Nous pouvons obtenir le retrait de cette réforme, mais aussi d'autres revendications qui nous tiennent à cœur comme l'augmentation des salaires, des pensions, des minima sociaux ou encore l'arrêt des suppressions de postes et des licenciements.



Lors de ce CSE, les élu-es ont désignés les 171 Représentant-es de Proximité (RP) et les 70 membres des Commissions Santé Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT) et ses 7 rapporteurs-ses.

### Désignation des 42 Représentant-es de Proximité (RP) Sud

Agence Distribution : Hervé Favrou (*Nantes*), Jean-Yves Le Mo (*Pontivy*), Martine Levacher (*Avranches*), Philippe Gasnier (*Flers*) et Jean Marie Perigault (*Alençon*)

Relation Client (Sco et UAT) : Fatma Durmus (*Orléans*), Yannick Ducroc (*Dieppe*), Alain Chantaraud (*Tours*), Elfy Dufour (*Alençon*), Maud Boterel et Christophe Toqué (*Rennes*), Laurent Le Bris (*Lanester*) et Pierre Arnaud (*Brest*)

Agence Entreprise : Laurent Dubuc et Rahma Ziani (*Rouen*), Philippe Prual (*Saint Brieuc*), Jacky Beaujeault et Philippe Denis (*Nantes*), Hervé Desgré (*Angers*)

Agence Pro Pme : Dominique Petit et Nicolas Savaton (*Tours*)

Unité Intervention Normandie Centre : Thierry Verot et Sylvain Boulant (*Caen-Carpiquet*), Thierry Rouault (*Chartres*), Jean-Marc Marino (*Fleury les Aubray*), Evens Olivier (*Saint Lô*), Christophe Favre, Jimmy Costa et Laurent Pannier (*Le Grand Quevilly*), Jérôme Peres (*Le Havre*)

Unité Intervention Ouest : Daniel Gicquel (*Quimper*), Serge Henry (*Lanester*), Alain Craignou et Sylvie Sebire (*Saint Jacques de la lande*), Yves Gloaguen (*Le Mans*), Frédérique Aubert (*Vertou*), Jean-Jacques Rouquet (*La Roche sur Yon*), Cédric Jeannet (*Saint Nazaire*), Azeline Morin et Olivier Carfantan (*Ploufragan*)

Etat Major : Pascale Abdessamad (*Tours*)

### Désignation des 18 membres des commissions Santé Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT) Sud

Agence Distribution : Olivier Martinet (*St Nazaire*) et Marina Delentaigne (*Avranches*)

Relation Client (Sco et UAT) : Catherine Denferd (*La Roche sur Yon*), Alain Chantaraud (*Tours*) Christophe Toqué (*Rennes*)

Agence Entreprise : Laurent Dubuc (*Rouen*) et Philippe Prual (*Saint Brieuc*)

Agence Pro Pme : Dominique Petit et Nicolas Savaton (*Tours*)

Unité Intervention Normandie Centre : Sylvain Boulant (*Caen-Carpiquet*), Philippe Couvé (*Le Grand Quevilly*) et Jérôme Peres (*Le Havre*)

Unité Intervention Ouest : Daniel Gicquel (*Quimper*), Yves Gloaguen (*Le Mans*), Frédérique Aubert (*Vertou*) et Olivier Carfantan (*Ploufragan*)

Etat Major : Pascale Abdessamad (*Tours*) et Michel Nicolas (*Nantes*)

### Rapporteur-se Sud

Catherine Denferd à la Relation Client et Olivier Carfantan à l'Unité Intervention Ouest

Les élu-es ont aussi désigné les 5 membres au Comité Social Economique Central

Pour la délégation Sud l'heureux élu est Yannick Rouxel

**Le prochain CSE se tiendra les 22 et 23 Janvier 2020**

### Elu(e)s SUD

Titulaires : Michel Nicolas, Cécile Mandart, Loïc Gras, Isabelle Daniel, Dominique Petit, Marina Delentaigne, Yannick Rouxel, Virginie Fassa, Olivier Martinet et Nicolas Savaton

Suppléants : Laurence Delen, Stéphane Barry, Catherine Vardon, Julien Daumoin, Catherine Denferd, Olivier Carfantan, Martine Levacher, Philippe Couvé, Isabelle Noyeau et Fabien Corbière

**Représentant Syndical : Laurent Le Deunf**